

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Relogement des résidents du Fieldview Care Home

Les 43 résidents du *Fieldview Care Home*, situé à Mon-Goût, ont désormais tous été relogés. Cet exercice de relocalisation a débuté au cours du week-end, à la suite de la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux et d'une plainte déposée à la police concernant des allégations de maltraitance et d'abus sexuels présumés envers deux résidentes, ainsi que sur l'illégalité de fonctionnement de ce centre.

Ce lundi matin, 12 résidents se trouvaient encore sur place. Un comité de crise s'est réuni afin d'assurer un suivi rigoureux de la situation. Le ministre de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale, l'honorable Ashok Kumar Subron, a supervisé l'opération aux côtés des cadres supérieurs de son ministère. Une communication constante a été maintenue avec les proches des résidents. Au cours de la journée, le ministre a également rencontré un membre de la famille de l'une des victimes présumées.

Les relogements, bien que temporaires pour certains, ont été réalisés dans le respect du bien-être, de la santé et de la sécurité des personnes concernées, et ont été complétés tard dans la soirée. Certains résidents ont été pris en charge par leurs familles, tandis que d'autres ont été transférés dans des maisons de retraite ou des établissements de santé.

Le ministère adresse ses sincères remerciements au ministère de la Santé et du Bien-être, la police, aux différentes maisons d'accueil mobilisées, ainsi qu'aux familles des résidents, pour leur précieuse collaboration et leur patience durant cette période difficile, délicate et complexe.

Le ministre et le ministère poursuivent leurs efforts pour garantir un relogement durable des résidents, tout en veillant à la protection des personnes âgées dans d'autres centres. Dans ce contexte, un appel est une nouvelle fois lancé au public pour dénoncer tout centre opérant dans l'illégalité sur les hotlines: 172 : du lundi au vendredi, de 9h à 16h et 199 : disponible 24h/24.

Enfin, le ministre et son ministère analysent les causes profondes de ce drame, en vue d'entreprendre les actions légales nécessaires à l'encontre des responsables, et d'élaborer de nouvelles politiques visant à renforcer la protection de nos aînés vivant dans des maisons de retraite.

12 mai 2025